



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté

Égalité

Fraternité

**Inspection pédagogique régionale histoire-
géographie**



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STAGE DNL – 10/11 MARS 2022

Intervention de l'inspection pédagogique régionale histoire-géographie

Sommaire

1. Etat des lieux de la DNL dans l'académie de Créteil

- a. Etat des lieux chiffré
- b. Les différents dispositifs
- c. Les évolutions

2. La certification complémentaire DNL

- a. Une certification complémentaire
- b. L'épreuve de certification

3. Les mobilités

- a. Encourager la mobilité des élèves
- b. Les mobilités des enseignants

4. Les interlocuteurs

- a. Les interlocuteurs académiques
- b. Les interlocuteurs hors éducation nationale

5. La Présidence française de l'Union européenne (PFUE)

- a. Des ressources
- b. Valoriser les projets et actions

6. La session 2022 du baccalauréat en SELO

1. Etat des lieux de la DNL dans l'académie de Créteil

Etat des lieux chiffré

La DNL histoire-géographie dans l'académie de Créteil, c'est :

- ❖ **54 sections SELO au lycée** : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, chinois
- ❖ **6 sections binationales** : 2 ESABAC, 2 ABIBAC, 2 BACHIBAC
- ❖ **22 sections internationales (SI) en collège et en lycée** : britanniques, américaines, allemandes, chinoises, arabes, portugaises
- ❖ **3 pôles scolaires internationaux** : Noisy-le-Grand (93), Nogent-sur-Marne (94), Fontainebleau (77)

Répartition des langues :

- ❖ 32 SELO anglophones
- ❖ 11 SELO germanophones
- ❖ 5 SELO hispanophones
- ❖ 3 SELO italianophones
- ❖ 2 SELO lusophones

Des **DNL hors SELO** difficiles à répertorier (car sur moyens propres), ainsi que des **LCE au collège** où intervient souvent l'histoire-géographie en tant que DNL.

Rentrée scolaire 2022 : Ouverture de 5 nouvelles SI en collège

- ❖ **En Seine-Saint-Denis** :
 - Collège Myriam Makeba, Aubervilliers : SI britannique
 - Collège Lenain de Tillemont, Montreuil : SI britannique
 - Collège Jean Zay, Bondy : SI allemande
- ❖ **En Seine-et-Marne** :
 - Collège André Malraux, Montereau-Fault-Yonne : SI britannique
 - Collège Albert Camus, Meaux : SI allemande

Les différents dispositifs (1) : SELO et DNL hors SELO

SELO : section européenne et de langue orientale

- DNL : HG (majoritaire) mais également mathématiques, SVT, PC, SES
- Renforcement linguistique (généralement + 1 h LV section / semaine)
 - DNL : généralement + 1 h / semaine
- « Mention européenne » au baccalauréat sous conditions

DNL hors SELO

- DNL : HG ou toute autre matière
- Pas de renforcement linguistique
- DNL : Enseignement intégré à l'horaire réglementaire
- « Mention DNL » au baccalauréat sous conditions

Les différents dispositifs (2) : SI et cursus binationaux

Les sections internationales

- A partir du collège: une partie de l'enseignement d'histoire-géographie s'effectue en DNL.
- Dans l'académie de Créteil en HG: britannique, américaine, brésilienne, allemande, arabe.
- Obtention du Baccalauréat Français International (BFI)
- Des programmes spécifiques, fondés sur des accords bilatéraux.

Les sections binationales

- A partir de la 2nde, l'ensemble de l'enseignement en HG s'effectue dans la DNL
- Dans l'académie de Créteil: Abibac (allemand), Esabac (italien), Bachibac (espagnol)
- Obtention d'un double diplôme.
- Des programmes spécifiques, fondés sur des accords bilatéraux

Les évolutions

- Les programmes

- Des programmes inchangés en SELO (établis de manière conjointe dans la région académique)
- De nouveaux programmes dans les parcours binationaux et les SI

- Le baccalauréat

- En SELO et DNL hors SELO: une évaluation finale dans le cadre du contrôle continu.
- Dans les SI et cursus binationaux: des épreuves à la fin du cycle terminal maintenues.
- Une harmonisation des baccalauréats binationaux et sections internationales sur les attendus du baccalauréat (ex.: le croquis)

- Une diversification des DNL

- DNL hors SELO (en collège et en lycée)
 - DNL en SELO
 - Sections binationales
 - Sections internationales en lycée
 - Sections internationales en collège

2. La certification complémentaire DNL

Une certification complémentaire

Qui reconnaît et valide :

- Des compétences linguistiques (B2/C1) et pédagogiques (capacité à se projeter dans un enseignement en langue étrangère)
- Des connaissances réglementaires sur le cadre d'exercice (SELO, Bacs binationaux, éventuellement SI)
- Une ouverture européenne et internationale au service de l'ouverture culturelle et de la mobilité des élèves.

Qui permet d'accéder à des postes spécifiques de manière privilégiée :

- Postes spécifiques nationaux pour les bacs binationaux (Abibac, Bachibac, Esabac)
- Postes spécifiques nationaux (SPEN) pour les Sections internationales (OIB qui devient BFI)
- Postes à profil académiques (SPEA) pour les Sections européennes ou de langue orientale (SELO) en lycée

Qui fait l'objet d'un examen :

- Écrit : dossier
- Oral : entretien de 30 mn

L'épreuve de certification

Calendrier indicatif :

Inscriptions : entre octobre et novembre

Date limite de dépôt du rapport : mi-décembre

Epreuves orales : février

Un rapport :

Votre rapport, de 5 pages dactylographiées, doit comporter :

- Un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France et à l'étranger
- Les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges... que le candidat a pu initier et auxquels il a pu participer, avec éventuellement un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative
- Tout autre document tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi (travaux de recherche, publications...).

Le rapport doit être déposé au format PDF sur l'espace personnel Cyclades du candidat. Il doit comporter une page de garde dûment complétée, téléchargeable dans la docuthèque du SIEC.

L'entretien :

Durée : 30 mn

Jury : 3 personnes, IA-IPR de LV, IA-IPR de DNL, enseignant de DNL dans langue visée.

Organisation en 2 temps :

- Présentation du candidat (10 mn)
- Entretien avec le jury (20 mn, moitié en langue étrangère, moitié en français)

3. Les mobilités

Favoriser les mobilités des élèves

La mobilité des élèves, un objectif de la DNL:

- Etre confronté à des locuteurs natifs et à l'immersion culturelle
- Développer l'autonomie et les compétences transversales des élèves
- Inscrire l'enseignement dans une pédagogie par projet

Différentes formes de mobilités:

- Des mobilités de classe: voyages scolaires, échanges, rencontres en tiers lieu
- Des mobilités individuelles (Sauzay, Voltaire, stages)
- Les mobilités hybrides (etwinning)

ERASMUS +

- Une aide à la mobilité: virtuelle, physique et hybride.
- Des aides à la mobilité individuelle ou de groupe.
- Des financements.

<https://www.euroguidance-france.org/>

Et surtout la brochure à destination des enseignants:
<https://www.euroguidance-france.org/wp-content/uploads/2021/10/brochure-onisep-definitive.pdf>

DAREIC

FEI

OFAJ

La mobilité des enseignants (1):

Les stages d'été : stages de perfectionnement linguistiques

Séjours professionnels à l'étranger: durée de 15 jours pour échanger sur les pratiques pédagogiques et créer des partenariats entre établissements.

Programme d'études en Allemagne: durée d'1 mois.

Les mobilités annuelles:

- programme Jules Verne (1 an renouvelable 2 fois);
- programme Codofil avec la Louisiane (1 ans renouvelable 2 fois)

Liens:

www.dareic.ac-creteil.fr

<https://www.france-education-international.fr/hub/partir-letranger>

La mobilité des enseignants (2):

Des compétences à valoriser:

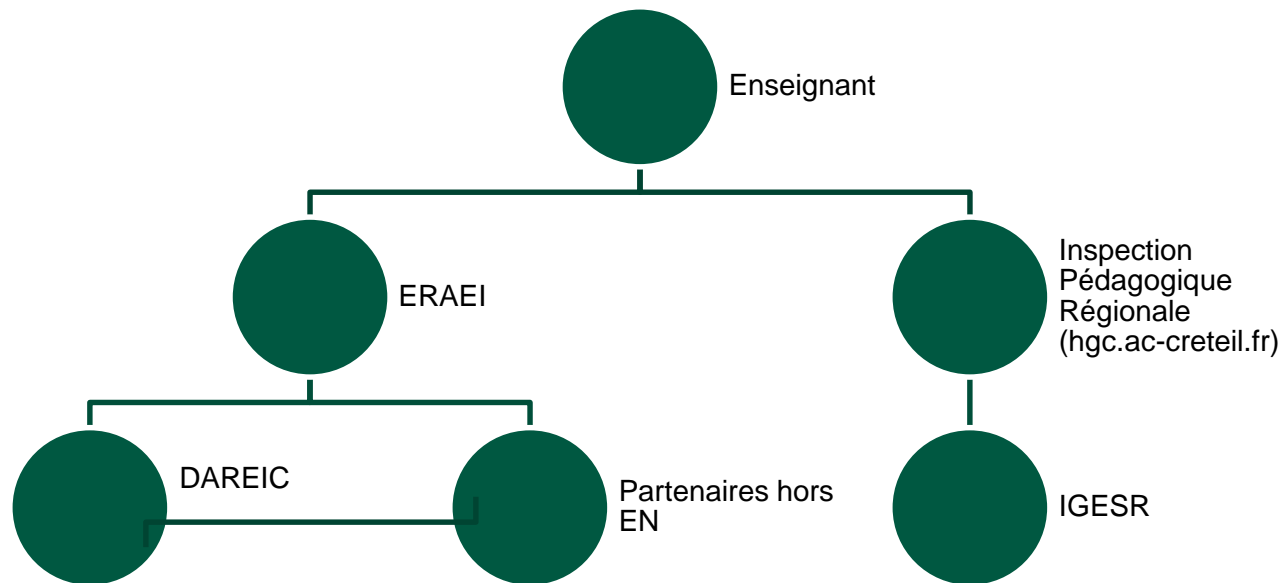
- Les compétences employées en DNL: linguistiques et interculturelles, monter des projets, travail en équipe, travailler avec des acteurs différents, « softskills »...
- Des compétences valorisées: mutations spécifiques, formations, dossiers.

Les modalités de mutations:

- Mouvement spécifique académique: SELO
- Les affectations à l'année (AFA): sur proposition de l'IPR
- Mouvement spécifique national: SI, sections binationales (Inspection générale)
- Les autres procédures: écoles européennes, AEFÉ...

4. Les interlocuteurs

Les interlocuteurs de l'Education nationale:



Les interlocuteurs hors Education nationale:

> Agence Erasmus +

> OFAJ

> Goethe Institut, British Council, Instituto Cervantes...

> Des organismes français proposant des ressources en langue étrangère: Centre Pompidou, archives diplomatiques, Service Historique de la Défense (SHD)...

5. La présidence française de l'Union Européenne (PFUE)

La Présidence française de l'UE dans le BO n°27 du 8 juillet 2021

Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports a consacré l'année scolaire 2021-2022 « année européenne ». A ce titre, des initiatives institutionnelles et de partenariat se multiplient, dans le but d'appuyer et approfondir la formation des futurs citoyens européens

Saison France- Portugal 2022

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/ofre/saison-france-portugal-2022>

Engager 100% des établissements scolaires français dans un partenariat avec des établissements scolaires européens

Outils : Erasmus +,
eTwinning, Euroscol...

PFUE 2022 : Célébrons l'Europe Appel à projets

Le « Guide des possibles »

<https://eduscol.education.fr/document/11630/download>

L'ensemble des propositions autour de la PFUE est repris sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/2255/presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne>

Les projets et actions menées au sein de chaque établissement scolaire:

> Valoriser les actions et projets menés (habituels ou exceptionnels) pour rayonner au sein de l'établissement, du bassin, de l'Académie.

➤ Envoi des projets et actions à l'inspection pédagogique régionale

(Alice Marsol : alice.marsol@ac-creteil.fr / Sebastian Jung : sebastian.jung@ac-creteil.fr)

> Publication sur le site académique

6. La session 2022 du baccalauréat en SELO

Baccalauréat 2022 : ce qui ne change pas pour les SELO

1. Les modalités d'obtention de la « mention européenne » au baccalauréat

Se prévaloir d'une moyenne d'au moins 12/20 au cycle terminal en LVA ou LVB

Avoir obtenu une note d'au moins 10/20 à une évaluation spécifique de contrôle continu

2. Les caractéristiques de l'évaluation spécifique de contrôle continu

Interrogation orale en langue comptant pour 80% de la note

Note sanctionnant la scolarité de l'élève au cours de l'année de terminale comptant pour 20% de la note (établie conjointement par prof de DNL et prof de LV

20 mn de préparation / 20 mn de passage

dans la langue de la section

10 mn de prise de parole continu sur un sujet / 10 mn d'entretien

Jury : prof de LVA ou LVB + prof de DNL

Baccalauréat 2022 : ce qui ne change pas pour les SELO

3. Les exigences pour la confection des sujets

Corpus documentaire d'un ou deux documents sur les thèmes abordés pendant l'année :

- Pas de spécialisation excessive
- Diversité des documents
- Règles de taille pour les textes

Selon un **programme interacadémique** qui ne change pas :
grille_programmes_selo_2021.pdf

Des **commissions interacadémiques** (organisée par le SIEC) pour l'harmonisation des **sujets proposés par les enseignants de DNL**

Baccalauréat 2022 : ce qui change pour les SELO

1. Organisation de l'évaluation spécifique de contrôle continu

- Par les enseignants de la section, dans les établissements
- Accès à une banque de sujets interacadémique, à partir du 17 mars

2. Notation de l'évaluation spécifique de contrôle continu

- Est intégrée dans la note de LVA ou LVB du 2^{ème} semestre ou 3^{ème} trimestre sans pondération nationale